

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Sandrine LARCHER, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU.

Avaient donné pouvoir : Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Virginie REY à Thomas BIETRY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Emmanuelle PALMA GERARD à Daniel BOUR, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 3 décembre 2021	Le 3 décembre 2021	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	40

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

2021-08-16 Budget général-Décision Modificative n°2

Rapporteur : Daniel FRERY

1/ Afin de régler les dernières factures au chapitre 011, charges à caractère général, il convient d'ajuster les crédits à ce chapitre :

Fonctionnement : Dépenses : chap 011 : Compte 615231 : + 20 000.00 €

2/ Il convient également d'ajuster les crédits au chapitre 65 et au chapitre 012 :

Fonctionnement : Dépenses : chap 65 : compte 6534 + 22 000.00 €

compte 657364 + 28 000.00 €

Fonctionnement : Dépenses : chap 012 : compte 6453 + 5 000.00 €

3/ Afin de procéder à l'achat de logiciels et de terrains bâtis, il convient d'ajuster les crédits au chapitre 20 et au chapitre 21 :

Investissement : Dépense : chap 20 : Compte 2051 :	+ 20 000.00 €
Investissement : Dépense : chap 21 : compte 2115:	+ 40 000.00 €
Fonctionnement : Dépense : chap 023	+ 60 000.00 €
Investissement : Recettes : chap 021	+ 60 000.00 €

4/Conformément à la délibération n°2021-06-33 relative à l'augmentation du capital à la SEM Sud Développement, et afin de procéder à la transformation de l'apport en compte courant d'associé en capital, il convient d'ajuster les crédits aux chapitres 26 et 27 :

Investissement : Dépenses : chap 26 : Compte 261	+ 550 000.00 €
Investissement : Recettes : chap 27 : Compte 274	+ 550 000.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver la décision modificative n°2 du Budget Général selon le tableau ci-dessous.**



90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Budget Général (80000)	DM n°2 2021
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
ajustement chap 011/ chap 65/chap 20/ SEM

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-615231-020 : Entretien et réparations voiries	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453-020 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6634-020 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00 €	22 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657364-020 : SPIC	0,00 €	28 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	135 000,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2115-020 : Terrains bâtis	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-261-90 : Titres de participation	0,00 €	550 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	550 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-274-90 : Prêts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550 000,00 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	610 000,00 €	0,00 €	610 000,00 €
Total Général		745 000,00 €		610 000,00 €

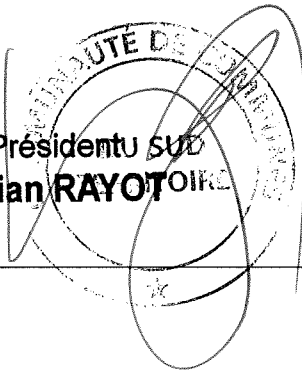
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Et publication ou notification le **VENDREDI 10 DEC. 2021**

Le Président,

**Le Président du SUD
Christian RAYOT**



**Le Président
Christian RAYOT**

